



Recommandations de la société civile au Bénin

Dans le cadre des manifestations des journées des organisations de la société civile (JOSC) au Bénin en octobre 2009, des réseaux et collectifs d'OSC ont organisé plusieurs activités. Le collectif des Fédérations et Réseaux d'ONG du Bénin (CFRONG) en partenariat avec Coordination SUD a organisé un atelier d'échanges et de dialogue multi-acteurs centré sur la présentation d'un rapport d'étude portant sur « La programmation du 10^{ème} Fonds européen de développement en Afrique de l'Ouest : Vers une démocratisation des relations ACP / UE ? ».

Les participants à l'atelier ont d'abord unanimement validé les dix recommandations présentées dans le rapport et ont mis l'accent sur des points spécifiques au Bénin. Les recommandations ainsi faites se résument comme suit :

1. Les ANE exigent que l'UE et le gouvernement béninois prennent effectivement en compte leurs recommandations et demandes.
Un programme de suivi de la mise en œuvre de ces recommandations devrait être élaboré et exécuté afin de veiller à une amélioration des modalités de gestion du 10^{ème} FED ;
2. La Commission Européenne et ses Délégations doivent respecter les principes de transparence et de participation en reconsidérant les modalités et conditions d'organisation des revues à mi-parcours de façon à démocratiser effectivement le débat sur la coopération UE - ACP ;
3. Les secteurs prioritaires devraient être davantage déterminés en fonction du contexte du pays. L'aide allouée aux secteurs de base (santé, éducation) et à l'agriculture devrait être plus importante. Le secteur agricole devrait être prioritairement pris en compte dans les politiques de développement au niveau local ;
4. La révision à mi-parcours n'a pas associé suffisamment les acteurs non étatiques et a entraîné des changements dans les priorités notamment au niveau des infrastructures. Les ANE exigent notamment une justification pour le changement de des priorités au niveau des infrastructures (la construction de la route Akassato- Bohicon avait été prévue dans la programmation) ;
5. Le gouvernement du Bénin doit remettre la construction de la route Akassato - Bohicon en tête de liste des priorités du 10^{ème} FED et mobiliser les moyens nécessaires auprès de la DCE pour son financement. Les ANE demandent à l'UE et

au gouvernement de s'engager pour qu'en 2010, cette route soit construite ou du moins que la construction soit engagée ;

6. Les ANE exigent la mise en place d'un mécanisme qui garantirait la transparence de l'appui budgétaire ;
7. Les ANE considèrent que l'élaboration du profil gouvernance viole les principes de l'Accord de Cotonou. Ils exigent que les critères du profil gouvernance soient revus, adaptés au pays et élaborés avec les ANE. ;
8. Le gouvernement du Bénin doit prendre des mesures concrètes pour institutionnaliser la participation des représentants des OSC à l'ensemble des étapes d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement et incite les bailleurs et départements ministériels à rendre compte régulièrement aux citoyens de la gestion des fonds publics.
9. Appuyer les initiatives existantes en matière de cadre de concertation sur les politiques publiques de développement, de manière à favoriser la création d'un observatoire citoyen sur les politiques publiques et l'efficacité de l'aide ;
10. Prévoir dans la mise en œuvre du 10^{ème} FED un appui spécifique aux collectifs et structures faitières des différentes familles d'OSC qui mènent notamment des activités de plaidoyer ;
11. Que les autorités locales associent les populations à l'élaboration des politiques locales de développement et rendent compte aux citoyens de la gestion des affaires de la commune ;
12. Que le contrôle citoyen soit aussi organisé sur la gestion du foncier.